

# Gartner : « Pour les transferts de fichiers il faut aller plus loin que le FTP »

**Amsterdam** – Invité un peu en tant que « guest star », Franck Kenney, directeur de recherches à l'institut Gartner s'est expliqué sur le besoin de certains professionnels en matière d'échanges de données. Pendant une heure il tente de répondre à la question : **quelles sont les méthodes les plus rapides et sécurisées pour opérer des transferts de fichiers ?**

La problématique principale en matière de transfert de fichiers est que bien souvent, le **dossier à envoyer se trouve trop volumineux**. Partant de ce constat, Gartner a mené une enquête baptisée « Solutions clés pour une bonne gestion des transferts de fichiers » afin d'établir les besoins des professionnels en la matière. Frank Kenney explique que *« souvent la solution de repli reste l'impression du document et l'envoi par la poste, sinon sont utilisés les DVD ou les clés USB. Voilà pourquoi il est bien important de comprendre qu'une bonne manière de transférer des fichiers est un point important de la sécurité »*.

A ce titre, il faut se remettre en tête qu'actuellement le procédé le plus utilisé en matière de transfert de fichiers lourds est l'utilisation de **FTP (File Transfer Protocol)**. A ce constat, les analystes expliquent que si le FTP reste **très aisé à utiliser, et gratuit, il n'en demeure pas moins peu sécurisé**. Par exemple, il ne propose aucune solution de chiffrement des données. Un manque lorsque l'on souhaite transférer des dossiers qui peuvent être classés comme stratégiques.

Frank Kenney va plus loin : *« Le marché est estimé à environ 500 millions de dollars, sa croissance est estimée entre 23 et 27 % par an. Tous les indicateurs sont au vert. Pensez qu'à ce jour, les **FTP gratuits regroupent approximativement 12 millions d'utilisateurs** »*. L'analyste met alors en garde sur l'utilisation de webmails populaires tels que Yahoo ou Gmail (Google). Il invite chaque personne possédant un compte à regarder les conditions d'utilisation. *« Chez Yahoo, il est clairement expliqué que même si votre message ne sera pas utilisé à des fins commerciales, la firme se garde le droit de regarder un éventuel numéro de téléphone, une adresse, le destinataire de l'e-mail... Hors de question d'envoyer certains documents donc. »*

Une position que confirme Thomas Palm, spécialiste Technologies chez l'assureur Axa : *« Nous cherchions un **procédé automatique à déployer dans les 26 pays où nous sommes implantés**. Puisque nous utilisons Internet mais aussi l'Intranet, le choix d'une solution chiffrée nous est apparue primordiale. »* La société vient, à ce titre de se doter d'une solution de sécurisation des transferts de fichiers.

Si la technologie semble donc en place en matière de transfert sécurisé des fichiers, reste désormais à séduire les utilisateurs. Il faudra pour cela proposer une solution facile, sécurisée et gratuite... enfin presque.